



Le comité de concertation de ce vendredi 30 octobre a annoncé des mesures sanitaires complémentaires aux décisions déjà prises dans les jours passés.

Concernant les cultes, les célébrations sont supprimées dès ce lundi 2 novembre et jusqu'au 13 décembre inclus.

- Les célébrations de ce samedi et du jour de la Toussaint sont donc autorisées, mais dans la limite de **40 personnes** maximum par célébration (là où ce nombre était égal ou inférieur à 40, pas de changement).
- **Les célébrations du 2 novembre par contre doivent être annulées.** A Enghien, l'église sera ouverte ce lundi soir entre 18h et 19h30 afin de permettre aux familles des défunts de l'année écoulée de venir reprendre la croix, par groupe de moins de 4 personnes ; (il sera toujours possible de la récupérer plus tard également).

Les églises qui le sont habituellement peuvent rester ouvertes en journée, mais **ne peuvent s'y rassembler plus de 4 personnes**, avec port du masque et respect des distances.

Ceci, à confirmer encore, mais, le télétravail devenant obligatoire, nous ne pourrions sans doute plus assurer une présence au secrétariat ; vous pouvez toujours laisser un message téléphonique (ils seront relevés très régulièrement) ou envoyer un mail à l'adresse du secrétariat.

Nous vous tiendrons au courant des prochaines mesures, au fur et à mesure de leur apparition.

Beaucoup de courage à tous.

Prenez soin de vous et de vos proches.